

NON AU MAINTIEN DE L'ORAL DE FRANÇAIS DU BACCALAURÉAT: UNE DÉCISION INCOMPRÉHENSIBLE !

Le ministre de l'Éducation nationale, dans son allocution du 4 avril, a annoncé qu'une seule épreuve du baccalauréat serait maintenue : l'oral de français en première.

Cette décision, qui couronne une série de déclarations fantaisistes ou contradictoires, nous paraît dangereuse et incompréhensible¹.

On comprend mal pourquoi l'épreuve orale de français en première serait maintenue, alors qu'on ne sait rien encore des processus et des délais de déconfinement de la population. Si les conditions sanitaires permettent de faire passer des oraux en juin ou juillet, pourquoi les écrits ne seraient-ils pas envisageables, et pourquoi ne pas avoir maintenu l'ensemble des épreuves de bac, quitte à les adapter et à en alléger le programme ? Une épreuve écrite permet pourtant une distanciation plus aisée (un élève par table, et pas de prise de parole). Pour l'oral, qui exige un face-à-face entre l'examineur et le candidat, envisage-t-on de faire porter un masque à l'un ou l'autre ? À moins que les oraux se déroulent à « distance », en ligne, ce qui soumettrait l'examen aux aléas de la technique, et multiplierait les possibilités de fraude. Ces hypothèses confinent à l'absurde.

Emmanuel Macron, dans son allocution du 13 avril, a envisagé une reprise « progressive » des cours à partir du 11 mai, dont on ignore encore les contours. Il paraît quoi qu'il en soit stérile de se consacrer à un « bachotage » ou à un « rattrapage » en vue de l'examen, au retour d'une longue période au cours de laquelle tant d'élèves auront inévitablement décroché ou régressé du point de vue des connaissances et des compétences. Une telle course à l'examen ajouterait non seulement le stress à l'angoisse, mais serait une gageure, tant cette année 2019-2020 aura infligé des conditions de préparation au baccalauréat désastreuses aux classes de première.

Alors que les horaires de français n'ont pas été augmentés, les programmes ont été revus à la hausse, devenant infaisables : ajout d'un programme de grammaire en vue d'une nouvelle question à l'oral du bac, 8 œuvres obligatoires à lire au lieu de 4 auparavant, 20 ou 24 textes à présenter à l'oral selon les séries, et un nouvel exercice écrit (résumé-essai), très exigeant pour les élèves de séries technologiques déjà souvent en difficulté en français. Par ailleurs, au lieu de se concentrer sur l'examen de français et les T.P.E qui jusqu'à présent constituaient les seules épreuves de bac anticipées de fin de première, les élèves ont dû se préparer à un marathon de nouvelles épreuves dans les autres disciplines, les « E3C », qui ont dispersé leurs efforts.

En janvier dernier, le ministre avait pris conscience de la démesure du nouveau programme de français, en ramenant à 20 le nombre de textes pour les séries générales, 16 en séries technologiques. Il a encore réduit cet impératif respectivement à 15 et 12, mais cet objectif n'est malheureusement pas atteint pour de nombreuses classes, qui ont subi des conditions chaotiques liées au climat social (grèves des transports, contestation des E3C ayant provoqué grèves et blocus d'établissements.) Les méthodes de l'examen sont loin d'être acquises, alors que les établissements n'auront pas tous eu le temps ou l'occasion d'organiser un « bac blanc » avant la fermeture des établissements.

La reprise des cours, encore soumise à l'incertitude, devra être, si elle a lieu, consacrée à renouer le lien avec tous nos élèves ou avec les plus fragiles, à leur redonner un rythme serein de travail, à reprendre éventuellement quelques apprentissages, et surtout à les soutenir moralement. Les conséquences psychologiques du confinement et de l'épidémie, pour des élèves et des enseignants qui auront traversé les épreuves de la maladie et parfois du deuil, semblent une donnée négligeable pour le ministre. Depuis le début de la crise sanitaire, Jean-Michel Blanquer a multiplié les déclarations fantaisistes qui laissent croire que l'école peut continuer à « fonctionner » coûte que coûte, au mépris de la santé de tous, du bon sens pédagogique, de l'éthique professionnelle des enseignants, et de la confiance que les élèves font à leur école.

Nous demandons un retour au principe de réalité : il nous paraît préférable, en l'état actuel de la situation, d'annuler les oraux de français au même titre que les autres épreuves, et de considérer que les notes de contrôle continu obtenues pendant la première moitié de l'année peuvent servir de note globale, pour l'écrit et l'oral, comme pour les autres disciplines, avec les mêmes inconvénients.

1 Voir notre communiqué sur le bac en contrôle continu.

Sauver les lettres, le 15 avril 2020.

www.sauv.net